



Expulsion locative

Par Yurita

Bonjour à tous

Je voudrais des renseignements concernant mon expulsion.

D'ici le 1er juillet je serais expulsée. Je ne conteste pas et le problème ne se trouve pas là. En fait, j'ai reçu le courrier de la préfecture me demandant de quitter les lieux. La préfecture écrit que l'expulsion se fera à partir du 1er juillet. Sur le courrier de la préfecture de police, il est écrit qu'à partir du 1er juillet ils procéderont avec l'huissier à l'expulsion mais ils disent aussi de leur déposer les clés avant le 25 juillet. Est-il possible de connaître la date exacte de l'expulsion en appelant le commissariat.

Je vous remercie d'avance